

**MASTER 2 MENTION PSYCHOLOGIE
SPÉCIALITÉ « PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE, PSYCHANALYSE » (PCPP)**

Responsable : Pr. Philippe ROBERT Directrice des études : Mme Joanne ANDRÉ

**BROCHURE CONCERNANT LES SÉMINAIRES
ET LE MÉMOIRE DE RECHERCHE CLINIQUE (UE FOR1 & FOR2)**

Présentation de l'objectif pédagogique – Présentation des séminaires organisés par les enseignants-chercheurs – Conditions de validation – Règles d'inscriptions dans les séminaires.
Coordination : Pr. Benoît VERDON

L'activité clinique et l'activité de recherche s'avèrent indissociables : pouvoir élaborer une réflexion clinique, remettre en question un savoir acquis, problématiser des certitudes, se laisser interroger par la clinique et interroger celle-ci avec de nouvelles connaissances théoriques, sont un gage de sérieux et de rigueur dans la pratique professionnelle de tout psychologue, complémentaire de sa capacité à discerner son implication personnelle dans les rencontres cliniques et collégiales.

L'un des objectifs de la deuxième année du Master PCPP est de consolider la formation des étudiants à la **démarche de recherche clinique** en soutenant la capacité des futurs praticiens à participer à, ou à conduire, une recherche (approfondissement d'une réflexion sur les situations cliniques rencontrées, voire dégagement d'une problématique avec mise en œuvre d'une méthodologie, analyse des données recueillies, diffusion des connaissances, etc.).

Cette compétence acquise à conduire une recherche est appréciée par de nombreux services hospitaliers qui recrutent les psychologues cliniciens ; elle valorise donc fortement un dossier de candidature pour l'obtention d'un poste. De surcroît, l'acquisition d'une formation rigoureuse soutient avec force l'autonomie de l'activité de réflexion et de recherche du psychologue et la possibilité d'une collaboration en réel partenariat avec les autres professionnels, notamment les collègues médecins.

Complémentaire de l'enseignement prodigué dans l'UE MEP2 (« Epistémologie et méthodologie de la recherche » au premier semestre), le mémoire de recherche clinique se prépare au sein des UE **FOR1** (au premier semestre) et **FOR2** (au second semestre).

Ce mémoire exige rigueur de la réflexion, rigueur de la rédaction et respect des règles éthiques pour la conduite de recherches et pour la pratique clinique. Il se construit tout au long de l'année par le travail personnel de l'étudiant et par la participation active au séminaire de recherche. Les thèmes d'étude, de réflexion et de recherche proposés dans les séminaires animés par les enseignants-chercheurs intéressent la diversité des âges de la vie et des troubles psychopathologiques, la diversité des champs et des méthodes cliniques.

Le mémoire de recherche clinique peut s'étayer sur l'expérience clinique de stage et viser, par l'étude d'une ou plusieurs situations ou études de cas cliniques (à l'occasion d'observations, d'évaluations en consultation ou à l'occasion de suivis individuels ou en groupe), une meilleure connaissance des modalités du fonctionnement psychique ou l'approfondissement d'une thématique.

Le mémoire de recherche clinique peut aussi se situer davantage dans la perspective d'une future thèse de doctorat. Dans ce cas, la recherche peut certes être menée à partir du lieu de stage mais aussi de tout autre lieu, par exemple sous forme de recherche exploratoire, etc. L'organisation du mémoire exige alors de situer de façon explicite la recherche dans un cadre scientifique au regard des connaissances actuelles. Il implique une revue critique de la littérature sur la problématique préalablement définie¹, la formulation d'hypothèses, un questionnement épistémologique, le choix argumenté d'une méthodologie permettant la mise à l'épreuve des hypothèses (conditions de recrutement et de rencontre des sujets, utilisation d'outils cliniques), et l'évaluation de la faisabilité de la recherche dans les conditions et le temps impartis.

La thèse de doctorat peut s'effectuer à la suite de l'obtention du M2 PCPP, en fonction des places dont disposent les directeurs de thèse pressentis. Elle peut aussi être entreprise après plusieurs années de pratique clinique. Même si le mémoire n'a pas été orienté dans cette perspective explicite de recherche, l'étudiant peut choisir de s'engager dans une thèse, dans le délai de son choix, après acceptation d'un projet recevable par un directeur de thèse de son choix – et en fonction des places disponibles. La possibilité de s'engager dans une thèse dépend essentiellement des qualités de recherche clinique dont témoigne le mémoire de recherche ainsi que de la maturité et de la faisabilité du projet de thèse soumis. A priori, une thèse doit être conduite en trois ans². Une réunion d'information sur la thèse de doctorat et le fonctionnement de l'Ecole Doctorale ED261 « Cognition, comportement, conduites humaines » de Paris Descartes (<http://ecolesdoctorales.parisdescartes.fr/ed261/>) est proposée aux étudiants au cours du deuxième semestre.

Dans ce mémoire de recherche, une attention toute particulière est portée à la façon dont l'étudiant réfléchit sur sa pratique, dont il construit son objet de recherche, et aux questions que son expérience du terrain clinique et les échanges en séminaire le conduisent à se poser.

Validation de FOR1 & FOR2 (assiduité, règles formelles)

La validation se fait :

- par le respect des règles d'assiduité au séminaire de recherche (seules deux absences par semestre pour motifs médicaux ou professionnels sont admises, sur présentation de justificatifs)
- la rédaction d'un rapport intermédiaire en fin de premier semestre
- et la rédaction d'un mémoire en fin d'année avec soutenance devant un jury dont la composition est décidée par le directeur de recherche.

Plus précisément :

- L'UE **FOR1** donne lieu à une note qui comprend l'évaluation d'un rapport intermédiaire du mémoire en cours d'écriture, associée à la prise en compte de l'assiduité de l'étudiant aux séances du séminaire de recherche, la qualité de sa participation et des travaux qu'il y mène (exposés, etc.). Le rapport intermédiaire, déposé en un exemplaire, rend compte de l'avancée du travail de recherche ; il doit faire **10 pages maximum** (sans compter la page de garde, le sommaire et la bibliographie).

- L'UE **FOR2** donne lieu à une note qui comprend la prise en compte de l'assiduité de l'étudiant aux séances du séminaire de recherche, la qualité de sa participation et des travaux qu'il y mène (exposés, etc.), la lecture de son mémoire dans sa version finale, avec une

¹ Certains textes étudiés étant susceptibles d'être en langue anglaise, il est conseillé aux étudiants de préparer et passer conjointement le *Test of English for International Communication* (TOEIC), organisé par la Maison des Langues de Paris Descartes. Le TOEIC est une certification standardisée, permettant d'évaluer le niveau d'anglais des locuteurs non-anglophones tant au niveau de l'écrit que de l'oral. La préparation et la passation du TOEIC font l'objet de la perception d'un droit complémentaire spécifique aux droits d'inscription.

² Pour de plus amples informations : cf. <http://ecolesdoctorales.parisdescartes.fr/ed261/>

soutenance devant un jury. L'étudiant remet deux exemplaires de la version finale de son mémoire, et en dépose une **version numérisée sur la plateforme Moodle de l'Intranet pour soumission au logiciel antiplagiat**. Sans compter la page de garde, le sommaire, la bibliographie et les annexes éventuelles, le mémoire doit être de **60 pages maximum**. En quatrième de couverture, l'étudiant fera figurer un résumé de 400 mots maximum avec trois à cinq mots-clés. Il appartient à l'étudiant de faire figurer dans un volume d'annexes tout document nécessaire à la lecture de son mémoire (verbatim des entretiens, protocoles de tests, formulaire anonymisé de consentement à participation, etc.)

Règles formelles (à ne pas négliger...)

La page de garde comporte le nom de l'université, l'intitulé du diplôme, le nom, le prénom et le numéro administratif de l'étudiant, le nom du directeur de recherche, le titre du mémoire, l'année en cours.

Les règles typographiques sont les suivantes : rédaction en interligne 1,5 ; police Cambria 12 ; impression en recto-verso ; document paginé ; justification du texte à droite. La bibliographie est présentée selon les règles de l'APA. Cf. : <http://parisdescartes.libguides.com/psychologie/citer>

Les annexes peuvent être présentées en police de caractère réduite, également en recto-verso.

L'ENGAGEMENT ANTI-PLAGIAT

Ces informations sont également disponibles sur le site des bibliothèques universitaires de l'Université Paris Descartes et sur la plateforme Moodle de l'Intranet.

Rappel : selon le code de la propriété intellectuelle, le plagiat consiste en la « *représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur* », à l'exception « *sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source [...] des analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées* ». Ainsi, « *le plagiat est constitué lorsque l'étudiant a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs : il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs, par la reformulation ou la traduction, par la copie.* » (Source : Charte anti-plagiat – Sciences Po, Règlement de scolarité de l'IEP de Paris : Article 12 - honnêteté intellectuelle).

Par exemple, constitue un plagiat :

- le fait de recopier du texte produit par autrui (sans mettre les guillemets), des figures, des tableaux, des graphiques, des données statistiques... sans citer les sources (nom de l'auteur, année, page) et la référence en fin de document. Ceci vaut quel que soit le type de support sur lequel le document original est publié (y compris Internet).
- le fait de réaliser de l'auto-plagiat en recopiant son propre travail, déjà noté, en vue de le présenter pour une évaluation dans une autre UE.
- le fait de s'approprier des idées sachant qu'elles ont été élaborées par autrui.

En cas de doute sur la façon de se référer aux travaux d'autrui, il est recommandé aux étudiants de demander conseil aux enseignants ou aux services de documentation de l'Institut de Psychologie.

Le plagiat est un acte frauduleux, particulièrement grave qui peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites civiles et pénales (avertissement, blâme, exclusion temporaire pour une durée maximale de cinq ans ou exclusion définitive de l'université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur, avec ou sans sursis).

Les étudiants sont informés que les enseignants ont accès à un logiciel anti-plagiat auquel les travaux produits par les étudiants sont soumis.

**Conditions d'inscription et informations concernant
la tenue des séminaires de recherche**

- Dès que possible, **prendre contact avec un directeur de recherche (cf. coordonnées ci-après) pour lui demander son accord d'intégrer son séminaire et d'être supervisé par lui**. La capacité d'accueil des séminaires est limitée. L'étudiant qui tarde à prendre contact peut être invité à s'inscrire dans un autre séminaire.
- Quand cela est possible, la soumission d'un projet de recherche lors de la prise de contact est bienvenue pour permettre au directeur de recherche de se prononcer. Il peut demander à rencontrer l'étudiant.
- Il faut avoir l'accord du directeur de recherche pour s'inscrire pédagogiquement.
- Attention, certains directeurs de recherche n'encadrent que les mémoires de recherche des étudiants qui projettent tôt ou tard de s'engager dans une thèse avec eux (en fonction des places dont ils disposent). Cette spécificité au cas par cas est précisée dans le tableau qui figure à la fin de ce document.
- Par ailleurs, les étudiants doivent noter que certains directeurs de recherche souhaitent que les étudiants participent également à des séances de travail telles que séminaires d'étude de cas, recherche bibliographique, conférences, etc. La présence à ces activités en-dehors du séminaire de mémoire de recherche proprement dit peut être obligatoire. Cette spécificité au cas par cas est précisée dans le tableau qui figure à la fin de ce document.

Thématiques des séminaires des directeurs de recherche

Informations pratique (horaires, salles, adresses de contact) en dernière page

Mme Joanne ANDRÉ, Maître de Conférences

« Psychopathologie psychanalytique du jeune adulte et de l'adulte »

- Etude des processus psychiques liés à l'expérience de maturation, de la « post-adolescence » au vieillissement, en passant par l'accès à la parentalité et la maturation.
- Problématiques dites psychosomatiques et modalités d'expression de la souffrance psychique entre douleur physique et douleur psychique
- Approche clinique et métapsychologique du « normal » au pathologique.
- Etudes des modalités de prise en charge de la souffrance psychique autour des dispositifs thérapeutiques individuels, de groupe et institutionnels

Pr Catherine AZOULAY

« Problématiques cliniques et psychopathologie de l'adolescent, du jeune adulte et de l'adulte »

- Fonctionnements limites et psychotiques chez l'adolescent, le jeune adulte et l'adulte.
- Temporalité psychique et psychopathologie de l'expérience du temps.
- Problématiques et troubles des liens.
- Processus de création dans les fonctionnements psychiques perturbés.

- Applications méthodologiques des tests projectifs (Rorschach et TAT) dans la recherche.

Pr Maurice CORCOS

« Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte »

A partir d'une clinique hospitalière auprès d'adolescents en très grandes difficultés psychiques, travaux spécifiques sur la maladie maniaco-dépressive, les conduites addictives (TCA, alcoolisme, toxicomanies) dans une perspective psychodynamique.

Mme Manuella DE LUCA, Professeur associé (séminaire commun avec celui de Mme Estelle LOUËT)

« Psychopathologie psychanalytique de l'adolescent et de l'adulte jeune : de la psychopathologie de la vie quotidienne aux troubles psychopathologiques sévères »

- Approches clinique et métapsychologique des troubles (scarifications, passages à l'acte, conduites addictives...) et du fonctionnement psychique (organisations névrotiques, limites, psychotiques et perverses) de l'adolescent et du jeune adulte.
- Modalités d'expression de la souffrance psychique dans le passage à l'âge adulte.
- Apports des méthodes (entretiens, méthodes projectives...) dans l'étude des processus psychiques : quels enjeux à cette période de la vie ?
- Prise en charge de la souffrance psychique de l'adolescent et de l'adulte jeune. Réflexions sur les différents dispositifs thérapeutiques, notamment institutionnels.

Pr. Marcela GARGIULO

« Approche clinique et psychopathologie de la maladie somatique et du handicap (enfant, adolescent, adulte) »

Thèmes de recherche aux carrefours entre la psychologie clinique, la psychanalyse, la médecine et l'éthique dans la complémentarité dialectique des différentes perspectives et la référence fondatrice à la clinique.

- Vie psychique des personnes confrontées à la maladie somatique et au handicap.
- Conséquences psychologiques et sociales des maladies graves, en particulier sur les enfants, les adolescents et les adultes en situation de handicap et leurs familles.
- Processus de subjectivation, corps vécu et image du corps dans le contexte des maladies somatiques. Modalités de révélation et d'annonce. Nouveaux dispositifs médicaux.
- Les enjeux psychiques de la transmission psychique dans le cas de maladies génétiques.
- Dispositifs thérapeutiques du psychologue clinicien dans des champs cliniques hors cure dans des services hospitaliers, centres d'action médico-social précoce, services de gynécologie, neurologie, services de rééducation fonctionnelle, EPHAD, SESADE, CAMSP, etc.) Psychothérapie, accompagnement, soutien, guidance, interventions de crise, consultations thérapeutiques.

Mme Isabelle GERNET, Maître de Conférences

« Expérience subjective du corps en psychosomatique et en psychopathologie du travail »

- Métapsychologie des processus de pensée, théorie du corps et de la pensée en psychanalyse et en psychosomatique
- Travail et sexualité

- Clinique des décompensations somatiques et psychopathologiques au travail
- Approche clinique et psychopathologique du travail de soin

Mme Karinne GUENICHE, Maître de Conférences HDR

« Psychopathologie psychanalytique des expériences du corps dans la médecine contemporaine (nourrisson, enfant, adolescent, adulte) »

- Approches clinique et métapsychologique des troubles et du fonctionnement psychique chez l'enfant et l'adulte (organisations névrotiques, pathologies limites et organisation psychotiques) ;
- Prise en charge de la souffrance psychique chez l'enfant ou l'adulte en bonne santé organique ou atteint d'une pathologie somatique ;
- Psychopathologie de l'expérience intime des malades somatiques (bébé/enfant/adolescent/adulte) et de leurs traitements (chirurgie, chimiothérapie, greffe, etc.) ;
- Les transformations du corps (croissance, puberté, grossesse, maladies somatiques, handicaps, vieillissement, etc.) et leurs destins psychiques ;
- Les différentes figures de l'identité et de l'étrangeté ;
- Le corps sexué, notamment féminin (et sa fabrique), la psychanalyse et la médecine ;
- Sexuation/sexualités/genre et médecine, et destins du sexuel infantile ;
- Les avancées techniques et les enfants de la science (GPA, FIV, cryopréservation, greffe d'utérus, etc.).

Mme Estelle LOUËT, Maître de Conférences (séminaire commun avec celui de Mme Manuella DE LUCA)

« Psychopathologie psychanalytique de l'adolescent et de l'adulte jeune : de la psychopathologie de la vie quotidienne aux troubles psychopathologiques sévères »

- Approches clinique et métapsychologique des troubles (scarifications, passages à l'acte, conduites addictives...) et du fonctionnement psychique (organisations névrotiques, limites, psychotiques et perverses) de l'adolescent et du jeune adulte.
- Modalités d'expression de la souffrance psychique dans le passage à l'âge adulte.
- Apports des méthodes (entretiens, méthodes projectives...) dans l'étude des processus psychiques : quels enjeux à cette période de la vie ?
- Prise en charge de la souffrance psychique de l'adolescent et de l'adulte jeune. Réflexions sur les différents dispositifs thérapeutiques, notamment institutionnels.

Mme Malika MANSOURI, Maître de Conférences

« Clinique psychanalytique transculturelle »

- Clinique des dysfonctionnements du lien (parents / bébé, enfant, adolescent / société)
- Clinique des marges : criminalités, délinquances, addictions, prostitutions, radicalités, queer, précarités, protection de l'enfance, détention, etc.
- Clinique du trauma individuel et collectif / transmission du traumatisme

Pr François MARTY

« Approche clinique et psychopathologique de la violence »

- Définition : violence et agressivité ; champs cliniques de la violence.

- Violence et psychose ; violence et délinquance ; auto et hétéro agressivité.
- Mode de compréhension psychodynamique de la violence.

Pr Sylvain MISSONNIER, Pr Bernard GOLSE, Dr Bérengère BEAUQUIER

« Clinique et psychopathologie de la périnatalité et de la première enfance »

- Psychopathologie de la maternalité, de la paternalité et de la parentalité
- Procréation médicalement assistée
- Adoption
- Homoparentalités
- Relation parents/embryon-fœtus-bébé et ses avatars
- Diagnostic anténatal, pathologies fœtales et obstétricales
- Troubles psychosomatiques du bébé
- Troubles du développement du bébé
- Troubles autistiques précoces
- Les consultations thérapeutiques parents-fœtus/bébés
- Condition soignante en périnatalité

Pr. Sylvain MISSONNIER, Xanthie VLACHOPOULOU, Maître de Conférences

« Psycho(patho)logie psychanalytique du virtuel quotidien »

- Clinique des relations humaines via les « machines à communiquer »
- Usages créatifs, limites et pathologiques des écrans
- Médiations numériques thérapeutiques
- Réalités virtuelles et imagerie médicale

Pr Marie-Rose MORO

« Clinique transculturelle des bébés, des enfants et des adolescents et de leurs familles. Clinique transculturelle des adultes »

- Clinique des nouvelles parentalités (PMA, adoption internationale, homoparentalité...)
- Clinique transculturelle de la périnatalité, de l'enfance, de l'adolescence, de l'adulte et des addictions
- Bilinguisme
- Traumas chez le bébé, l'enfant et l'adolescent. Traumas individuels, familiaux, collectifs (histoire collective)
- Clinique de l'adolescent et de sa famille
- Bilinguismes, apprentissages des enfants de migrants, créativité, vulnérabilité

Pr Françoise NEAU

« Psychopathologie psychanalytique des adultes : approches clinique, métapsychologique et thérapeutique. Problématiques des processus de création »

- Troubles sévères, du point de vue des modalités d'organisation psychique (névroses, psychoses, perversions, fonctionnements narcissiques et limites) ou de la symptomatologie (dépressions, agirs violents auto- et hétéro-agressifs) : approche clinique, métapsychologique et perspectives thérapeutiques.
- Problématiques du psychotraumatisme. Cliniques de la précarité.
- La question du sexuel en psychanalyse aujourd'hui, dans la psychopathologie et

- dans la clinique du normal. Sexualités et études de genre
- -La notion psychanalytique de « travail de culture » (*Kulturarbeit*) et ses aléas dans la psychologie individuelle et/ou collective.
 - Approches clinique, psychopathologique et métapsychologique des processus de création. Contributions des créateurs à la connaissance de la vie psychique.
Méthodologie projective possible

Pr Philippe ROBERT

« Clinique psychanalytique des groupes »

- Clinique du couple, de la famille et de l'institution en référence à la psychanalyse groupale. Possibilité de recherches plus spécifiques sur les frontières entre les différents espaces psychiques et les processus de passage et de transformation,
- Dans ces mêmes références épistémologiques les recherches peuvent concerner l'adolescence comme processus de désorganisation et réorganisation groupale.

Pr Benoît VERDON

« Clinique et psychopathologie psychanalytique de l'adulte et de l'adulte âgé »

- Processus psychiques liés à l'expérience de maturation et de vieillissement (crises de la vie, expériences de passage).
- Vieillesse normale, pathologique et temporalité psychique.
- Psychopathologie, genre et sexualité (renversement des générations, retraite, maladies somatiques, ménopause, andropause, modifications du corps et des rôles sociaux).
- Intrication des causalités biologiques, sociales et psychiques (psychopathologie de l'expérience des pathologies cérébrales à expression démentielle).
- Prises en charge thérapeutiques.
- Théorie et clinique des épreuves projectives (Rorschach et TAT).

Directeurs de recherche	Horaires	Informations et contact
<i>Attention aux changements d'horaires et/ou de salles entre les deux semestres</i>		<i>Attention ! Certains séminaires n'ont pas lieu à Boulogne. L'organisation et le rythme des séances de travail sont laissés à l'appréciation des directeurs de recherche.</i>
Joanne ANDRÉ	Vendredi 10h45-12h45 Salle 1017B (1 ^{er} semestre) Salle 2016B (2 ^{ème} semestre)	Joanne.andre@parisdescartes.fr
Catherine AZOULAY	1 ^{er} semestre : Mardi 10h45-12h45 Salle 1045 2 ^{ème} semestre : Mardi 13h-15h Salle 3017	catherine.azoulay@parisdescartes.fr Premier séminaire : 25 septembre
Maurice CORCOS	Informations auprès du secrétariat	Écrire à : Celine.vidal@imm.fr
Marcela GARGIULO	Vendredi 13h-15h Bureau 6013 (6 ^{ème} étage Institut de Psychologie) Premier séminaire : vendredi 21 septembre	Marcela.Gargiulo@parisdescartes.fr <i>Les étudiants sont également invités à assister aux séminaires mensuels sur la clinique du handicap organisés par le SIICLHA (le programme sera disponible en septembre).</i>
Isabelle GERNET	Lundi 10h45 – 12h45 Bureau 3049	Isabelle.gernet@parisdescartes.fr
Karinne GUENICHE	Jeudi 17h30-19h30 (Hôpital Necker, Paris) Séminaire au 1 ^{er} semestre. Rendez-vous individuels au 2 ^{ème} semestre	karinne.gueniche@parisdescartes.fr Envoyer CV + pré-projet de recherche 1er séminaire : jeudi 27 septembre Dates ultérieures à définir ensemble.
Estelle LOUËT & Manuella DE LUCA	Jeudi 15h15-17h15 Salle 2016A (premier semestre) Salle 6001 (second semestre)	estelle.louet@parisdescartes.fr mdeluca@mgen.fr
Malika MANSOURI	Mercredi 17h30 - 19h30 Salle 2011	malika.mansouri@parisdescartes.fr Premier séminaire : 3 octobre
François MARTY	Mardi 8h30-11h30 Tous les quinze jours Salle 3017	fmarty2004@yahoo.fr Premier séminaire : 18 septembre

<p>Sylvain MISSONNIER</p> <p>Bernard GOLSE</p> <p>Bérangère BEAUQUIER</p>	<p>Premier semestre : Jeudi 14h00-16h00</p> <p>Deuxième semestre : Jeudi 15h15-16h45</p> <p>Hôpital Necker Service de pédopsychiatrie Carré Necker, porte N1bis</p> <p>Premier séminaire : le 27 septembre 2018</p>	<p>Les étudiants inscrits à ce FOR sont vivement invités à participer au séminaire mensuel du "Premier Chapitre" dont le programme est disponible en ligne : http://www.rap5.org/Seminaires_evenements/Seminaires/Premier_chapitre/Agenda</p> <p>Ecrire aux trois adresses suivantes : sylvain.missonnier@parisdescartes.fr bernard.golse@aphp.fr berengere.beauquier@aphp.fr</p>
<p>Sylvain MISSONNIER & Xanthie VLACHPOU- LOU</p>	<p>Mardi 20h30 – 22h30 Espace Andrée Chedid Institut du Virtuel Seine Ouest - 60 rue du Général Leclerc à Issy- Les-Moulineaux (Métro Ligne 12)</p>	<p>sylvain.missonnier@parisdescartes.fr</p> <p>xanthie.vlachopoulou@parisdescartes.fr</p> <p>Informations sur www.rap5.org</p>
<p>Pr. Marie- Rose MORO</p>	<p>Mardi 18h– 21h</p> <p>1^{er} séminaire : 9 oct.</p>	<p><u>Lieu</u> : Maison de Solenn : 97 bd Port Royal, Paris 13^{ème}. RER Port Royal. Cf. http://www.maisondesolenn.fr/marie-rose.moro@parisdescartes.fr</p>
<p>Françoise NEAU</p>	<p>Mercredi 13h15-15h <u>Salle 1017B</u> (premier semestre) <u>Salle 1046</u> (second semestre)</p>	<p>fr.neau@free.fr</p>
<p>Philippe ROBERT</p>	<p>Jeudi 13h-15h <u>Salle 1030</u> (premier semestre) <u>Salle 3019</u> (second semestre)</p>	<p>aprobert@wanadoo.fr</p>
<p>Benoît VERDON</p>	<p>Jeudi 15h15-17h45 <u>Salle 2039</u> (premier semestre) <u>Salle 1030</u> (second semestre)</p>	<p>benoit.verdon@parisdescartes.fr</p>

Sauf indication (ci-dessus ou transmise directement par votre directeur de recherche), le premier séminaire a lieu la semaine de la rentrée, soit la semaine du 17 septembre 2018.